

DÉCIMALES.

On écrit d'abord le nombre entier, à la droite duquel on met un point ; puis, allant de gauche à droite, on écrit successivement les dixièmes, les centièmes, les millièmes, etc.

Ainsi, le nombre 3 unités 25 centièmes s'écrit 3.25.

S'il manque quelque ordre de décimales, on le remplace par un zéro.

Par exemple, le nombre 12 unités 5 centièmes s'écrit 12.05, en mettant un zéro pour représenter les dixièmes ; et 4 unités 3 dixièmes 8 dix-millièmes se représentent par 4.3008.

Si dans le nombre proposé il n'y a pas d'entiers, on met 0 aux unités, et l'on donne aux décimales leurs places respectives.

Soit à représenter, 1^o un dixième ; 2^o cinq dixièmes 8 centièmes ; et 3^o 5 millièmes, on écrira 0.1 | 0.58 | et 0.005.

Si le nombre renferme beaucoup de chiffres décimaux, comme dans *six cent soixante-dix mille quarante-deux millionnièmes*, on écrit d'abord le nombre comme s'il exprimait des entiers 670042, ensuite on met 0 à la place des unités, et l'on obtient 0.670042.

Il faut toujours un chiffre de moins pour écrire un nombre décimal que pour écrire le nombre entier correspondant, parce que le chiffre des unités est compris dans le nombre entier, et qu'il ne l'est pas dans le nombre décimal.

26. Pourvu que le point qui sépare les *entiers* des chiffres décimaux ne soit pas déplacé, les *zéros*, en quelque nombre qu'on les écrive à leur droite, n'en changent point la valeur ; les parties sont dix fois, cent fois plus nombreuses, mais elles sont dix fois, cent fois plus petites ; il y a donc compensation.

Exemple : 0.25 *centièmes* deviennent, par l'addition d'un zéro, 0.250 *millièmes* ; par celle de deux zéros, 0.2500 *dix-millièmes*, etc. ; mais la valeur du nombre est toujours équivalente à 25 *centièmes*.

26. Change-t-on la valeur des chiffres décimaux en mettant des zéros à leur droite ?

